

TROPICO - MANIFESTE POUR LA PSYCHANALYSE (LA FABRIQUE EDITIONS)

ENTRETIEN AVEC ERIK PORGE

LENEIDE DUARTE-PLON

LENEIDE DUARTE PLON: Comment expliquer la division des sociétés de psychanalyse lacaniennes vis-à-vis du problème de la réglementation de la formation et de la pratique par l'Etat, encadrée par la Loi Accoyer?

ERIK PORGE: A mon avis, il faut remonter à la dissolution de l'Ecole Freudienne de Paris, en 1980, qui avait été fondée en 1964 par Lacan. Cette dissolution fut un événement qui en son temps déclencha beaucoup de violence et de passion parmi ceux qui vécurent cet événement, ceux qui étaient concernés, et qui a mis à l'épreuve les amitiés et les transferts dans lesquels les gens étaient engagés et parfois a laissé des traces indélébiles et des traumatismes. Ce fut un événement marquant et chacun a réagi comme il a pu, à la fois sur le plan personnel et dans ses rapports aux institutions, aux associations de psychanalyse. Et la conséquence la plus visible de cette dissolution au regard de ces associations a été ce qu'on peut appeler une dispersion, un essaimage des lacaniens avec des regroupements de nature différente en plusieurs associations ou sociétés de recherche, avec plus ou moins de rapports entre elles. Ces associations ont ensuite elles-mêmes connu des scissions, d'où une multiplication d'associations et une dispersion des lacaniens. Beaucoup d'analystes sont restés hors institution.

Aujourd'hui, 30 ans après 1980, on peut considérer qu'il est peut être possible de faire une analyse pas tant de ce qui s'est passé pour chacun, ce qui reste individuel, pas tant non plus des causes de cette dissolution qui sont multiples, mais d'un certain rapport entre cet événement de dissolution et l'état de dispersion qui persiste aujourd'hui.

LENEIDE DUARTE PLON: Depuis le début la réaction à la loi a divisé les lacaniens?

ERIK PORGE: La façon dont les analystes lacaniens ont réagi est, à mon avis, révélatrice justement de ce rapport. Il y a eu une réaction en ordre dispersé à cette législation des psychothérapies. Et, en même temps, il y a eu un pseudo rassemblement, rassemblement de circonstance qui s'est appelé "groupe de contact". Ce groupe a rassemblé plusieurs associations importantes numériquement qui acceptaient la réglementation. Ce pseudo rassemblement de plusieurs grosses associations n'a pas fait l'objet d'un débat parmi les analystes, il a été une sorte de rassemblement de circonstance pour accepter avec des réserves la législation voire pour aller au-delà de ce qu'elle demandait. C'est dans ce rassemblement qu'est venue la proposition d'inclure les psychanalystes dans la loi, parce qu'au départ ils n'étaient pas dans la loi Accoyer. C'est Charles Melman qui a proposé cette solution pour les excepter de l'application de la loi. Mais du coup cela les incluait quand même.

Au regard de cette dispersion de fait qui s'est maintenue, ce rassemblement a été une sorte de colmatage de cette dispersion de fait qui s'est produite après la dissolution de l'Ecole Freudienne de Paris (EFP). Ce colmatage marquait un refus de l'analyse de la dissolution et le refus d'un débat sur cet état de dispersion. Mais, en même temps, par ce contraste entre ce pseudo rassemblement et cette dispersion de fait est né le vœu de l'analyse de la dispersion. C'est un des points que propose le *Manifeste*. Ce début d'analyse de la dissolution, qui jusqu'à présent n'avait jamais été fait, doit tenir compte des effets de la dissolution, à savoir la dispersion des lacaniens au niveau individuel et au niveau des associations.

Une analyse de la dissolution doit aussi être en lien avec les apports théoriques de Lacan en particulier ceux qui avaient présidés à la fondation de l'EFP en 1964. Dans les deux cas, c'est Lacan qui a énoncé un acte: "Je fonde, en 1964, "Je dissous", en 1980. Il l'a fait en fonction de là où il en était de son enseignement. En 1964, quand il fonde l'EFP, il le fait quelques mois après son exclusion de l'IPA (International Psychoanalytical Association), pour un certain nombre de motifs. Lacan interprète son exclusion comme étant pour l'empêcher de parler des "Noms du père", le titre du séminaire qu'il faisait en 1963. Il a dit: "On m'exclut pour m'empêcher de parler des noms du père parce que cela remettrait en cause une certaine conception du nom du père chez Freud...".

C'est une interprétation propre à Lacan. C'est ce qui l'a guidé ensuite pour reprendre un enseignement, en début janvier 1964, sur "Les quatre concepts fondamentaux de la psychanalyse" à l'issue duquel il a fondé l'Ecole Freudienne de Paris (EFP). Cette fondation était donc articulée à un problème théorique. En fondant l'EFP il voulait qu'elle soit affine à certains enjeux théoriques qui, sans entrer dans les détails, tiennent compte de ce qu'il avait pu percevoir d'une résistance chez les autres à ce qu'il mette en question la problématique du nom du père et qui passent par des moyens d'en parler de façon détournée. Cette façon détournée, qu'il a exposée juste avant la fondation de l'EFP c'était une réflexion sur le transfert. Et il a produit une nouvelle conception du transfert, en le rattachant à ce qu'il a appelé "le sujet supposé savoir".

Donc, la fondation de l'Ecole Freudienne de Paris s'est faite autour de cela, autour d'un questionnement sur la question du transfert: Lacan produisait une nouvelle articulation du transfert qui n'était pas chez Freud. Il y avait un enjeu théorique corrélé à un enjeu institutionnel collectif d'une école de psychanalyse, qui se retrouve par exemple dans le fait qu'il a mis dans cette école en la créant un certain nombre de dispositifs qui devaient favoriser ce qu'il a appelé le transfert de travail. Il y avait quelque chose qui devait s'articuler entre ce que lui-même produisait et un lien de travail entre des gens qui voulaient le suivre dans son école.

Si on veut apprécier ce qui a été en jeu dans la dissolution il faut pouvoir le rapporter à ce qui a été en jeu dans la fondation. A ce titre, on peut avancer l'idée que la dissolution était comme un envers de la fondation parce que dans la fondation il y avait comme une dissolution de ce qui existait auparavant, dans ce qui existait dans les repères théoriques et dans le fonctionnement des associations.

LENEIDE DUARTE PLON: La situation actuelle de division des psychanalystes lacaniens est donc expliquée par le contexte historique à l'origine des écoles, la fondation par Lacan de l'École Freudienne de Paris (EFP) et par sa dissolution?

ERIK PORGE: Oui. Il y a une division, pour ou contre la législation des psychothérapies et cela est à mettre en rapport justement avec la façon dont on a été pour ou contre la dissolution et dont on en a fait l'analyse ou pas.

LENEIDE DUARTE PLON: On peut dire que la plupart des écoles et associations lacaniennes sont contre ou pour la loi?

ERIK PORGE: C'est très difficile à apprécier parce que les dirigeants de grandes associations ont dit qu'ils étaient pour la législation et comme ils dirigent de grandes associations on compte l'ensemble des membres, alors qu'il n'y a souvent pas eu de débat dans l'association. S'il y avait eu un référendum on ne sait pas si toutes les voix seraient "pour". Mais il semble quand même qu'il y a une majorité qui se soit prononcé "pour", soit en le disant soit en se taisant et en acceptant passivement.

Fondation et dissolution sont comme l'envers l'un de l'autre dans la mesure où dans la fondation il y a de la dissolution et au moment de la dissolution il y a de la fondation. Il y a une refondation théorique de quelque chose, la dissolution c'était dire qu'il fallait refonder sur d'autres bases à partir de ce que Lacan avait développé dans l'Ecole Freudienne de Paris, par exemple en se référant aux nœuds borroméens quand il a dissout l'École Freudienne de Paris. Dans le moment où il dissolvait il indiquait une référence théorique qui pouvait servir de base à un nouveau développement, à des nouvelles associations.

Avec ce pseudo rassemblement de soutien à la loi Accoyer - qu'il soit plus ou moins actif - qui a été effectif, qui avait une prétention de rassembler tout le monde mais qui n'était que prétention parce qu'il n'y a pas eu débat interne, les gens qui se sont présentés comme des notables lacaniens ont ressuscité un fantôme, celui de l'unité de l'Ecole Freudienne de Paris, parce que c'étaient des anciens de l'Ecole Freudienne de Paris qui se sont retrouvés dans ce soutien à la loi. Ils ont ressuscité une espèce de fantôme de l'Ecole Freudienne de Paris et par ce fait même ont dénié le fait qu'il y avait eu la dissolution de l'Ecole Freudienne de Paris. Cette discussion continue d'être quelque chose de mis de côté, déniée, oubliée. Si on suit cette voie on s'empêche de faire cette analyse de la dissolution. Dans la mesure où

cela a pu apparaître à quelques uns c'est un aiguillon pour faire une analyse de la dissolution aujourd'hui, dans le but de trouver dans cette dissolution un ressort à quelque chose qui serait porteur d'une nouvelle fondation, qui concernerait l'avenir de la psychanalyse tant dans ses rapports institutionnels que pour son développement.

LENEIDE DUARTE PLON: Dans l'introduction au Manifeste vous parlez de la menace de disparition de la psychanalyse, "cette expérience qui est aux innombrables thérapies ce que le voyage dans le temps est à l'achat d'une montre". Quelle est la spécificité de la psychanalyse?

ERIK PORGE: On veut distinguer la psychanalyse des psychothérapies. L'enjeu du combat du *Manifeste* c'est d'empêcher que la psychanalyse soit incluse dans les psychothérapies. Au regard des psychothérapies elle a une spécificité.

LENEIDE DUARTE PLON: Pourquoi la psychanalyse ne peut pas être considérée comme une psychothérapie comme tant d'autres?

ERIK PORGE: La psychanalyse a une spécificité historique, de doctrine et pratique. Du point de vue historique, elle est rattachée à un événement historique, datable, liée à un nom propre, celui de Freud. La psychanalyse a été inventée par Freud. Freud lui-même s'est engagé dans un combat pour la faire reconnaître dans sa spécificité d'abord sur un plan extérieur, pour qu'elle ne soit pas englobée par d'autres champs, notamment le champ médical, pour la faire sortir de l'hypnose. C'est comme ça qu'il l'a créée, et en même temps il a voulu maintenir cette spécificité au regard de ce qu'il considérait comme déviation de ce qu'il avait inventé, par rapport à des scissions comme celles d'Adler ou de Jung, de ce que Jung appelait la psychothérapie. Cette spécificité a été affirmée par Freud sur plusieurs fronts.

A cette spécificité de la psychanalyse s'oppose la non spécificité des psychothérapies. J'ai reçu un programme d'un congrès de psychothérapeutes pour un livre qui s'appelle *Le Manifeste de la psychothérapie intégrative*. Qu'est-ce qu'on voit à l'intérieur parmi les 160 méthodes abordés? Il y a le cri primal, l'hypnose, le massage, le yoga, le MAR, la psychanalyse junguienne, etc. Et ils mettent la

psychanalyse freudienne dans tout cela. A la spécificité de la psychanalyse s'oppose la non spécificité des psychothérapies qui se rattachent à la psychologie et celle-ci n'a pas d'unité: il n'y a pas d'unité entre la psychologie expérimentale, les techniques du corps, l'introspection etc.

Ensuite, la psychanalyse a une spécificité de doctrine, des références inédites qu'a apportées Freud, l'inconscient, le concept d'Œdipe, le transfert, la pulsion de mort, l'interprétation des rêves, les deux topiques de l'appareil psychique etc. Ces notions ont été prolongées par Lacan avec le stade du miroir, les noms du père, le sujet divisé, l'objet a, dont Lacan a dit que c'était son invention, le sujet supposé savoir pour le transfert, la nature spatiale, topologique du psychisme etc.

Lacan a réagi à Freud, il s'est situé dans la lignée de Freud, il n'a pas créé une autre psychanalyse. C'est ce qu'il a appelé son "retour à Freud", retour est un tour à nouveau, re-tour, nouveau tour. Il y a à la fois une continuité et une discontinuité. Par exemple, pour la notion d'angoisse, Freud a bien situé que "l'angoisse est un manque d'objet" et Lacan dit que "l'angoisse est le manque du manque". Tous ces termes de la doctrine analytique ne fondent pas un système de pensée, ils ne soutiennent pas une conception du monde et ne fondent pas un modèle de savoir théorique qu'il faudrait appliquer dans la pratique. Il ne s'agit pas de cela.

LENEIDE DUARTE PLON: Il s'agit de quoi?

ERIK PORGE: Cela sert à appréhender les variétés, toutes les nuances des histoires personnelles et des dires de chaque cas. Ils sont faits pour s'orienter dans chaque cas justement afin que chaque cas soit considéré comme singulier et pas identique à un autre. Tous ces termes-là ont pour but d'amener l'analyste à pouvoir entendre chaque singularité. Dans la mesure où tous ces termes sont eux-mêmes problématiques, complexes, à définir, équivoques, ils sont faits pour introduire en permanence un questionnement chez l'analyste afin qu'il entende ce qui est important, déterminant dans la parole de l'analysant pour faire un tri entre ce qui peut être le plus important et en même temps arriver au plus près de ce qui fait sa singularité.

Plus l'analyste apprend plus il se rend compte de ce qu'il ne sait pas et c'est pour cela que beaucoup de gens, analystes ou pas, ne veulent pas trop apprendre parce que finalement plus ils apprendraient plus ils se rendraient compte de ce qu'ils ne savent pas et qu'on préfère plutôt rester rassuré par ce qu'on croit savoir. C'est pour ça que les institutions analytiques sont, devraient être, toujours là pour relancer justement ce désir d'apprendre, pour arriver à quelque chose d'un non savoir qui permet d'entendre ce qui peut y avoir de singulier pour chaque personne. C'est en vain qu'on chercherait une telle richesse de notions dans les psychothérapies qui fonctionnent avec quelques notions extrêmement limitées et sans toute cette richesse d'articulation de la psychanalyse. Les psychothérapies n'ont pas cette vocation à bien saisir, à permettre l'expression de la singularité de chacun. Les psychothérapies fonctionnent sur un principe assez simple qui est celui de la suggestion. Elles font appel au moi imaginaire, elles rajoutent du sens au sens qu'elles qualifient de bon sens et elles appliquent dans la pratique un modèle de savoir avec des termes et des conceptions assez limités qui sont valables à priori dans chaque cas pour un but qui est celui de faire disparaître le symptôme le plus vite possible, qu'il ne fasse plus parler de lui. Et on appelle ça guérison.

LENEIDE DUARTE PLON: La psychanalyse ne veut pas faire disparaître le symptôme?

ERIK PORGE: La psychanalyse se préoccupe aussi, bien sûr, de la guérison mais elle sait que celle-ci ne sera atteinte que de surcroît. Freud le disait, Lacan l'a redit. Après des tours, des détours un symptôme peut se transformer en un autre. Le symptôme plonge ses racines dans le désir inconscient du sujet et il faut respecter un temps particulier à chacun pour y accéder. Il peut y avoir contradiction entre la demande de guérir et le désir de guérir, les gens peuvent tenir à leurs symptômes même s'ils demandent à en être soulagés. Il y a effectivement des symptômes auxquels le sujet tient. Et au terme d'une cure même si le sujet se libère il peut y avoir une modalité de symptôme qui peut pour le sujet servir d'un point d'équilibre et d'identification. Souvent en début d'analyse le sujet au fond ne sait pas quel est vraiment son symptôme, il faut un certain temps avant de pouvoir reconnaître ce qui est son symptôme et savoir ce qui dans ce symptôme peut se transformer.

La psychanalyse va en ce sens va au-delà du seul but psycho-thérapeutique, thérapeutique-psychologique, elle est une expérience existentielle, qui change le regard sur les choses et en principe conduit le sujet à vouloir ce qu'il désire.

LENEIDE DUARTE PLON: Vous écrivez à propos d'un statut de psychanalyste garanti par l'Etat, prévu dans la loi sur les psychothérapies: "Or, un acte qui serait garanti par l'Etat ne serait plus un acte psychanalytique". Pouvez-vous développer?

ERIK PORGE: Cela touche à la question de la formation de l'analyste. Et une des particularités de la loi Accoyer est justement de porter atteinte à cette formation de l'analyste en la ravalant à celle d'un psychothérapeute, en préfigurant un statut, un diplôme de psychanalyste. La formation du psychanalyste est quelque chose qui a toujours fait problème parmi les analystes depuis que la psychanalyse existe. Cela fait partie de leurs discussions, de leurs scissions, de débats, de confrontations pour les analystes eux-mêmes. Au point qu'on peut dire qu'un point d'interrogation sur la formation fait partie de la formation elle-même.

On a coutume de dire que cette formation consiste dans la cure analytique ou qu'elle est la résultante d'une cure personnelle plus expérience clinique et supervision. Ces définitions ne sont pas fausses mais elles sont très insuffisantes. D'abord il faudrait préciser, une cure analytique oui, mais menée jusqu'à son terme. Mais "qu'est-ce que c'est que son terme?". Et une cure qui au départ n'est pas hypothéquée par la seule finalité de devenir analyste. On ne fait pas une analyse simplement pour devenir analyste mais parce que il y a quelque chose qui cloche et dont on demande d'être soulagé. Autrement dit, la cure n'est pas l'étape d'un cursus analytique mais prend son point de départ dans une demande personnelle. Ensuite il ne faut pas confondre "formation de l'analyste" et "transmission de la psychanalyse" qui s'opère par plusieurs formes.

Il faut aussi voir que le terme "formation de l'analyste" est quelque chose qui peut prêter à certaines ambiguïtés. La formation de l'analyste n'est pas une formation professionnelle au sens où la formation professionnelle est la validation d'un cursus avec des étapes programmées à l'avance et qui mènent à une

validation finale sanctionnée par titre, un diplôme qui autorise l'exercice et garantit donc qu'il va s'agir d'un professionnel autorisé. L'exercice de la profession médicale est dans la continuité de la formation qui y prépare, par l'accumulation de savoir, d'expérience, de savoir-faire et anticipation d'une pratique future.

La formation de l'analyste ne correspond pas à ce modèle, même si elle peut y participer d'une certaine part mais elle n'entre pas dans ce modèle.

LENEIDE DUARTE PLON: Pourquoi?

ERIK PORGE: Parce que si effectivement cette formation passe essentiellement par l'analyse personnelle, cela soulève une question que Lacan a mis très longtemps à formuler, il ne la pose qu'à partir de 1967. C'est la formation de l'analyste qui se centre sur ce passage de l'analysant au psychanalyste. Or, ce passage est un saut, il y a un hiatus dans ce changement de place de l'analysant à l'analyste, il n'y a pas de continuité, c'est ce hiatus que Lacan a appelé "l'acte psychanalytique". Ce hiatus donne lieu à une question qui a été articulée avec des termes introduits par Lacan où l'on retrouve le terme de "sujet supposé savoir".

Pourquoi quelqu'un a l'issue de son analyse qui a découvert, senti, éprouvé qu'il n'y avait pas de "sujet supposé savoir", qu'il n'y avait pas un sujet qui était détenteur d'un savoir sur son désir, qu'il y avait un savoir sans sujet voudrait-il occuper cette place de "sujet supposé savoir" pour d'autres? Il y avait un paradoxe. Au moment de la fin de l'analyse c'est donc étonnant que quelqu'un veuille devenir analyste. Or cela est contraire à l'idée d'une formation professionnelle.

LENEIDE DUARTE PLON: Comment Lacan a-t-il répondu à cette question?

ERIK PORGE: C'est pour avancer dans cette question que Lacan a instauré le dispositif de la passe. Il a lui-même apporté ses propres réponses mais cela déborde le cadre de la question. On dit que la formation de l'analyste ne correspond pas à une formation professionnelle, comment entendre cela? C'est la raison pour laquelle Lacan a dit en 1973, "je n'ai jamais parlé de formation des analystes mais des formations de l'inconscient", c'est-à-dire, rêve, lapsus, acte manqué etc. C'est

une affirmation qui est évidemment fausse. Lacan n'a pas cessé de dire que tout son enseignement visait la formation des analystes. C'est faux, mais cela veut dire qu'effectivement il spécifie la formation de l'analyste du côté des formations de l'inconscient.

Il fait référence à plusieurs textes antérieurs où il a institué ce moment de la passe au regard du trait d'esprit (Witz) de Freud, avec cette place de la troisième personne pour que le trait d'esprit se réalise, le trait d'esprit qui est une formation de l'inconscient. Ce qui veut dire par là que la condition de la formation de l'analyste tient dans ce passage de la tâche analysante dans la cure au devenir analyste. Ce passage est quelque chose d'énigmatique, il est de l'ordre d'un saut. Serait-il un saut dans le vide? Non, il est de l'ordre d'une formation de l'inconscient à laquelle Lacan a donné le nom d' "acte analytique". L'acte s'inscrit dans la lignée, dans l'interprétation de ce que Freud avait appelé "les actes manqués" ou actes symptomatiques.

LENEIDE DUARTE PLON: Pourquoi l'Etat ne peut pas être mélangé à cette formation de l'analyste?

ERIK PORGE: Dire qu'il y a un trou ou une discontinuité ne signifie pas que l'on ne puisse rien en dire. Mais il est important de ne pas le boucher, il faut pouvoir le maintenir comme trou, le spécifier. En tout cas il faut partir de la question d'un hiatus dans cette formation. Avant d'en arriver à l'Etat aujourd'hui il faut savoir que les analystes malheureusement ont été les premiers à vouloir boucher ce trou et à méconnaître ce hiatus, et que par ailleurs il y a un certain nombre de théories analytiques qui continuent de prévaloir qui bouchent ce trou, qui considèrent que le devenir analyste, la fin de l'analyse se fait sur le modèle de l'identification à l'analyste. Ou qui créent tout un système de validation, de garantie de l'analyse par un processus hiérarchique dans les sociétés de psychanalyse où l'analyste est produit comme quelqu'un qui est autorisé à être analyste par ses pairs. Donc, on retrouve même le principe de la formation professionnelle, principe que Lacan a commencé par démolir avant la passe, à la fondation de l'Ecole Freudienne, en 1964, quand il dit "l'analyste ne s'autorise que de lui-même".

C'est quelque chose qui est à mettre en rapport avec un acte du sujet et non pas avec une garantie, une autorisation donnée par d'autres.

LENEIDE DUARTE PLON: Il y a donc une différence fondamentale de la formation de l'analyste chez les lacaniens et chez les freudiens?

ERIK PORGE: Tout à fait. Lacan a fait une rupture nette et très radicale dans la formation sur cette notion d'autorisation. L'analyste n'est plus produit comme un être autorisé mais "l'analyste s'autorise de lui-même". Ce "de lui-même" ne veut pas dire "de soi-même", ce n'est son moi qui l'autorise à devenir analyste, mais il s'autorise de lui et le "lui" est une tierce personne qui implique d'autres personnes aussi dans cet acte ; cela réfère à la notion d'acte analytique.

Les analystes ont participé de ce bouchage du trou de la formation analytique, de ce déni de l'acte analytique et l'inclusion de la psychanalyse dans une législation de la santé publique contribue, elle aussi, à boucher ce qu'il en serait d'un trou dans cette formation de l'analyste. Ce n'est pas pour rien que des analystes se sont ralliés à cette loi parce qu'eux-mêmes avaient déjà commencé à masquer ce trou qui n'est pas simple non plus à cerner.

LENEIDE DUARTE PLON: Que veut faire l'Etat?

L'Etat en rajoute en érigeant un statut ou éventuellement un diplôme qui fournirait une pseudo-garantie et en revient à réinstaurer l'analyste comme "un sujet supposé savoir" alors que c'est justement à partir de cette chute qu'il devient analyste.

La législation vient à l'appui de ce qui est déjà présent chez les analystes et qui pose problème. La législation vient renforcer cela et lui donner une consistance légale qui rend la mise en question encore plus difficile. En outre, la législation apporte de nouveaux matériaux pour combler cette faille en incluant la psychanalyse dans les psychothérapies, en lui assignant cette finalité thérapeutique, en la mettant sur le même plan que toutes les autres thérapies, en niant sa spécificité.

Cette loi nie la spécificité de la psychanalyse et en incluant le psychanalyste comme psychothérapeute celui-ci devient un maillon de ce grand marché de la santé qui dépend de l'économie de marché libérale dont la valeur est le profit et qui transforme tout ce qu'elle touche en marchandise. La psychothérapie devient une marchandise de santé et le psychanalyste devient un instrument qui fait fonctionner ce marché. Cela fait entrer la psychanalyse dans la logique du marché qui est structurée comme un discours avec son code langagier, sa multiplication de sigles, ses mots de passes comme évaluations, usagers etc. Il y a tout un mode de pensée qui dénature complètement la psychanalyse. Cette législation s'appuie sur la logique du contrat, de la norme, et elle ouvre la porte à toutes sortes de judiciarisation de la pratique ce dont profitent les assurances privées qui prolifèrent. Cette question de la judiciarisation me semble très importante parce que c'est un trait qui s'est mis en place avec la dissolution de l'Ecole Freudienne de Paris, puisque ceux qui se sont à l'époque opposés à la dissolution auraient pu s'y opposer en termes d'argumentation théorique et de discussions. Mais non, ils ont eu recours au juridique, à un référé, un jugement rapide pour empêcher cette dissolution. Si la psychanalyse devient une affaire de contrat, une affaire prise dans la logique marchande où on passe un contrat avec son psychanalyste avec des assurances, automatiquement on entre dans des processus de judiciarisation. On n'est pas content, on va voir le juge. Et la psychanalyse sera ainsi dénaturée.

LENEIDE DUARTE PLON: La psychanalyse est particulièrement importante en France, pays de Jacques Lacan, et dans quelques pays sud-américains comme le Brésil et l'Argentine, où elle s'est profondément implantée. Pourquoi Freud pensait-il que la psychanalyse était incompatible avec le mode de pensée américain? Quelle est la situation de la psychanalyse aux Etats-Unis?

ERIK PORGE: C'est vrai que Freud a tenu des propos très durs sur les américains et le développement de la psychanalyse aux États-Unis et on rappelle dans le *Manifeste* qu'il a utilisé le terme de "Dollaria" pour définir les États-Unis. Cela est dû en partie à la prise de position des Américains très tôt, contre l'analyse profane c'est-à-dire en faveur de l'annexion de la psychanalyse à la médecine, ce que Freud a dénoncé dans son livre de 1926 "La question de l'analyse profane".

Aux USA plusieurs facteurs se conjuguent chez beaucoup, il ne faut pas généraliser, pour donner un mode de pensée contraire à la psychanalyse.

LENEIDE DUARTE PLON: L'histoire a prouvé que Freud avait raison?

ERIK PORGE: Oui, il avait raison de penser que le pragmatisme et l'empirisme anglo-saxons étaient un obstacle à la psychanalyse, auxquels on peut rattacher la recherche de la rapidité, l'efficacité à court terme. Il y a aussi l'influence de la religion protestante qui va de pair avec le moralisme et la valeur de critères de réussite sociale, donc de l'adaptation sociale, du profit, de cette collusion avec religion et réussite sociale analysée par Weber dans son livre *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*. Sur un billet de dollar il y a la devise "In god we trust". Cela a été voté par le Congrès en 1956, l'année où dans le livre on parle du "deuxième moment", où Lacan annonce le retour à Freud. Ces valeurs de réussite sociale ont d'autant plus de valeur que les Etats Unis sont un pays d'immigrants. On peut ajouter aussi l'influence du culturalisme qui a donné naissance à tout un courant de la psychanalyse avec le nom de Karen Horney qu'évidemment Freud récusait, mais pas seulement lui, aussi Adorno. Ce courant se réclamait de racines freudiennes.

Il y a une critique à faire de la collusion des idéaux de la société avec l'apparition de concepts analytiques, par exemple, le *Self*. Cette collusion est claire dans l'idéologie du *self made man* avec la notion de *self* comme concept analytique. Ce n'est pas un hasard qu'elle soit apparue aux Etats Unis. Le fait que l'IPA (International Psychoanalytical Association) ait eu son siège aux Etats-Unis n'a fait que favoriser cette contamination de la psychanalyse.

LENEIDE DUARTE PLON: Contamination dans quel sens, par la culture américaine?

ERIK PORGE: Oui, contamination du mode de pensée pragmatique, de la culture anglo-saxonne. Moi, personnellement, je pense qu'il ne faut pas généraliser et se servir des USA comme d'alibi pour ce qui se passe ailleurs.

En France, le courant culturaliste gagne du terrain avec toute la publicité qui est faite à ce qu'on appelle "les nouveaux symptômes, les nouveaux sujets, la

nouvelle économie psychique” qui serait fabriqués par l’économie libérale. Ce courant commence à avoir une grande audience au Brésil.

LENEIDE DUARTE PLON: Qu’est-ce que vous en pensez? Quelle critique vous faites de ce courant culturaliste?

ERIK PORGE: J’en pense beaucoup de mal, c’est quelque chose qui effectivement contribue à inclure la psychanalyse dans le champ des psychothérapies. Et ce n’est pas étonnant que les représentants de ce courant, Charles Melman et Jean-Pierre Lebrun soient précisément ceux qui ont les premiers soutenu l’amendement Accoyer. C’est un courant culturaliste, psychologique, s’appuyant sur des données au fond sociologiques qui ne sont pas les données proprement analytiques de Lacan au sens qu’ils s’appuient sur la subjectivité et que chez Lacan il est très clair qu’il y a une antinomie entre la notion du sujet et la notion de subjectivité. C’est-à-dire qu’il n’y a pas de subjectivation possible du sujet. Le sujet est un manque dans la subjectivation. Parler de “nouvelles subjectivités” c’est au fond dire qu’il y a des “moi” différents. Ce sont des psychanalystes lacaniens, qui se réclament de Lacan dans leur travail, mais qui en même temps s’en éloignent.

LENEIDE DUARTE PLON: Et quelle est la situation de la psychanalyse aux États-Unis?

ERIK PORGE: La situation de la psychanalyse aux USA est variable selon chaque Etat. A New York où je vais souvent, celui qui veut exercer la psychanalyse est obligé de passer un examen d’Etat pour avoir une licence de psychanalyste.

LENEIDE DUARTE PLON: Mais il peut ne pas être médecin?

ERIK PORGE: Il peut ne pas être médecin. C’est tout à fait indépendant. Il faut suivre un cursus à la fin duquel il a sa licence de psychanalyste. S’il n’en a pas il est hors la loi. Il reste cependant possible de contrebalancer les effets néfastes de cette loi en proposant en parallèle d’autres types de transmission et en ouvrant la question de la formation de l’analyste avec la venue d’analystes d’autres pays pour permettre aux analystes de cesser de croire au diplôme comme on cesse de croire au Père Noël. Mais il faut passer ce diplôme quand même.

LENEIDE DUARTE PLON: Est-ce un diplôme universitaire?

ERIK PORGE: Non, c'est un diplôme d'Etat, des instituts reconnus par l'Etat. Je travaille avec une association à New York qui est obligée de respecter certaines conditions de la loi mais qui ne peut plus les respecter au point de former des analystes. Elle n'a pas pu satisfaire aux exigences de programme pour valider des psychanalystes mais elle a été reconnue pour servir de formation après cette validation. C'est une association lacanienne de New York qui s'appelle *Après coup*, en Français.

LENEIDE DUARTE PLON: Les lacaniens sont-ils nombreux aux États-Unis?

ERIK PORGE: Non ils ne sont pas très nombreux, c'est l'IPA (International Psychoanalytical Association) qui domine, mais le lacanisme a pénétré pas mal dans les universités par le milieu littéraire, philosophique. Tout le milieu soignant est très dominé par les médecins. Il y a très peu de lacaniens aux Etats-Unis, mais à New York il y a un petit noyau.

LENEIDE DUARTE PLON: Au Brésil, les psychanalystes (ou ceux qui se réclament de la psychanalyse) sont tentés de s'adapter pour faire face à la concurrence des psychothérapies dites de courte durée. Comment la psychanalyse peut-elle résister à cette vague de toute sorte de psychothérapies cognitivo-comportementales, non seulement au Brésil mais ici en France et partout dans le monde?

ERIK PORGE: La première façon de résister est de dire, de proclamer que la psychanalyse ne doit pas être incluse dans le champ des psychothérapies. Cette position comporte une dimension politique puisque cela contredit une politique d'Etat qui soutient que les psychothérapies sont un maillon d'une politique de santé mentale qui touche aussi la psychiatrie. Il y a un volet politique et un volet analytique. L'articulation des deux n'est pas facile. Si c'était purement politique ce serait simple, si c'était purement analytique ce ne serait pas forcément simple mais ce serait peut être plus clair.

LENEIDE DUARTE PLON: La résistance est très importante pour vous?

ERIK PORGE: Si la psychanalyse se contente de résister ce n'est pas suffisant. Le meilleur moyen de résister c'est d'avancer, de progresser. Comment résister en progressant dans la psychanalyse, avec la psychanalyse? De plusieurs façons, d'abord en n'oubliant pas l'histoire de la psychanalyse, en ne faisant pas l'impasse sur l'histoire de la psychanalyse et tous les moments décisifs de cette crise qui sont rappelés dans le livre comme le moment de la dissolution et de l'analyse de la dissolution. Beaucoup font l'impasse sur la dissolution de l'Ecole Freudienne de Paris disant que c'est un événement passé qui ne nous concerne plus. La résistance implique de faire des liens de travail avec les autres associations et ne pas ignorer les travaux des autres, reconnaître qu'il y a cette dispersion mais s'en servir pour confronter des expériences et des histoires différentes et non pas pour accentuer les effets négatifs de la dispersion. On peut résister en incorporant l'ensemble de l'œuvre de Freud et de celle de Lacan ce qui implique de la lire, de la traduire, d'établir des versions critiques des séminaires et interventions orales de Lacan, de ne pas s'arrêter à une seule période et de le citer réellement plutôt que de le paraphraser. C'est d'ailleurs le conseil que donne Lacan lui-même pour faire un pas de plus dans l'invention de la psychanalyse, prendre le texte dans sa littéralité.

On peut dire aussi qu'on résiste en maintenant vivante et ouverte la question de la formation de l'analyste comme formation de l'inconscient, comme acte, ce qui implique cette mise en place des procédures de la passe avec nomination dans les associations mais aussi entre les associations.

LENEIDE DUARTE PLON: Le Manifeste pour la psychanalyse reflète-t-il tous les courants de la psychanalyse?

ERIK PORGE: Dans ce titre *Manifeste pour la psychanalyse* il y a quelque chose de paradoxal, dans le "la" psychanalyse. Il s'agit de défendre la psychanalyse contre elle-même, défendre le **la** de **la** psychanalyse en même temps que de dire qu'il n'y a pas de **la**. Il y a des psychanalystes qui ont déviés de **la**

psychanalyse et pourtant ils sont toujours des psychanalystes. La question se pose ainsi pour le courant culturaliste.

Ce combat de l'intérieur faisant parti de ce **la** contribue au fond à dénaturer le **la**. On pourrait dire "le **la** n'existe plus, il n'y a pas **la psychanalyse**, puisqu'il y a des psychanalystes qui font quelque chose qui n'est plus la psychanalyse". Non, on ne peut pas dire qu'il n'y a plus **la psychanalyse**. Il y a quelque chose de très difficile, de très dangereux. Lacan n'a pas dit qu'il faisait une nouvelle psychanalyse, il était toujours freudien. Qu'est-ce que c'est que la psychanalyse? Je comparerais cela avec ce que Lacan a dit pour la femme: Il n'y a pas **la** femme mais le **la** barré. Il y a quelque chose de l'ordre d'un rapport au "pas tout" dans la psychanalyse qu'il faut bien prendre en compte.

Défendre la psychanalyse est en même temps discerner ces déviations, ces arraisonnements par d'autres disciplines. Défendre la psychanalyse ne peut pas se faire sans en même temps, simultanément, de façon synchronique la faire progresser dans sa propre recherche, dans ses fondements.

La dénonciation de ce qui ne va pas ne vaut pas comme une énonciation des fondements de la psychanalyse. Si on dénonce, il faut pouvoir en même temps énoncer ce qui est l'objet de sa recherche, de ce qui est en cours, ce qui continue d'avancer comme questionnement.